VIVE LES COPAINS, LES ANIMATEURS ET LES ACTIVITÉS DE CAP !

Présentation de l'association CAP // 2 15

Les garderies périscolaires // 16 17

Les temps méridiens // 16 19

Les accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires // 20 24

Les vacances d'été // 24 25

CAP Coordination Actions Projets

ALLOCATIONS FAMILIALES

Saint-André LEZ-LILLE

L'association CAP

Nom : Coordination Actions Projets.
Statut : Association Loi 1901 à but non lucratif en marché public.
Date de création : mars 1991.
Composition : 2 collèges administrateurs (membres associés et membres actifs).
Mission : coordonner l'offre et la demande en matière de Petite Enfance (0/3 ans) et d'enfance (2/14 ans) sur la ville.
Adresse : 14 place du Gal de Gaulle, 59350 Saint-André.
Partenaires financiers : Ville de Saint-André, CAF du Nord.

L'association est composée :

- d'un siège social, assurant la gestion administrative et financière des services de l'Association,
- d'un pôle Petite Enfance composé de 3 Établissements d'accueil des Jeunes Enfants et d'un Relais d'Assistantes Maternelles,
- d'un pôle Enfance assurant les accueils périscolaires et les accueils de loisirs (ACM), pour les enfants de 2 à 14 ans,
- l'Association gère et encadre également 2 bibliothèques et centres de documentations scolaires.

Information importante

Pour participer à nos différentes activités **(garderies périscolaires, accueils de loisirs, mais aussi établissements d'accueil de jeunes enfants)**, l'adhésion est obligatoire et est facturée 10 € par famille à chaque rentrée pour l'année scolaire.

Chers Adhérents, chers Parents

« Bien accueillir un enfant, c'est bien accueillir ses parents » …
Nous sommes fières de vous le présenter, au nom du Conseil d'Administration de CAP, la seconde version de notre guide des structures d'accueil des jeunes andrésiens. Renforcer notre communication est une priorité pour notre équipe éducative. Deux nouveaux parents ont récemment intégré le Conseil d'Administration et nous mettons en place un comité de parents dans les EAJE, qui pourra être suivi par un comité de parents dans le périscolaire.
Nous nous réjouissons de l'utilisation quotidienne du « portail familles » et de l'intérêt que vous portez à nos pages sur Facebook et à nos mailings. Ces outils contribuent à la fluidité de notre communication.
Des projets majeurs vont ponctuer les mois à venir, notamment en termes de centralisation de nos services le siège social, qui déménage… à quelques mètres de nos bureaux actuels, sur la place du Général de Gaulle.

Communiquer et accueillir encore mieux… Nous sommes sur la bonne voie !
Les équipes se joignent à nous pour vous souhaiter une bonne lecture ; gardons le lien pour favoriser votre bien-être de parents et l'épanouissement de vos enfants.

Bien cordialement à vous.

Marine Graceffa, Directrice.
Marie-Arielle Miltgen,
direction@cap-saintandre.fr

Contacts utiles

- **Sophie Homo**
- **Dominique Lhermitte**

coordinateurs pédagogique :
coordination.enfance@cap-saintandre.fr

- **Alison Lerouge**

responsable Peupliers :
perisco-peupliers@cap-saintandre.fr

- **Sonia Lebeau**

responsable Schuman :
perisco-schuman@cap-saintandre.fr

- **Mélanie Lecerf**

responsable Saint Joseph :
perisco-saintjoseph@cap-saintandre.fr

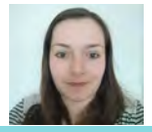

- **Camille Devigne**

responsable Accueils de Loisirs :
acm@cap-saintandre.fr

Notre projet d'établissement

L'**Association Coordination Actions Projets (CAP)**, est née de la volonté de créer des services de proximité à la population et particulièrement sur la Commune de Saint-André. La volonté première était de soutenir la collectivité locale dans ses missions de mise en place et de coordination des modes d'accueil Enfance et Petite Enfance.

Le sens de l'action de CAP est la volonté permanente d'intégrer les notions de Service Public, d'évolution des demandes des familles et d'adéquation de nos missions éducatives afin d'assurer une qualité d'accueil optimale auprès des enfants dont nous assurons l'accueil.

Notre action vise également à prendre en compte les besoins évolutifs des familles et de tendre vers une souplesse permettant à chaque famille de concilier vie sociale et professionnelle. Cela induit de prendre en compte les demandes et les besoins de chaque famille et de favoriser une mixité des publics accueillis, en veillant à promouvoir une accessibilité des structures d'accueil à tous, y compris aux enfants porteurs de handicap ou atteint de maladie chronique.

Nous visons également à promouvoir une qualité d'accueil optimale, centrée sur des valeurs éducatives partagées au service de l'enfant et de sa famille afin de veiller à la bonne santé, au bien-être physique et psychique, au bon développement et à l'épanouissement de chaque enfant. Nous favorisons au quotidien la socialisation et la sociabilité de tous les enfants.

Nous veillons à associer les parents à la vie et aux projets des structures mais aussi à notre démarche associative, les familles ayant la possibilité de participer au Conseil d'administration et/ou aux assemblées générales.

Enfin nous engageons une démarche partenariale associant les différents services et structures de notre Commune pour construire ensemble des passerelles et mettre à profit les compétences, les savoir-faire et savoir-être de chacun au bénéfice de l'enfant et de sa famille.

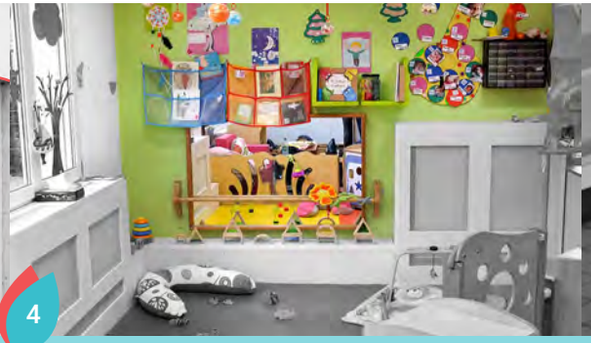

Nos valeurs

Les professionnels des services Petite Enfance et Enfance de CAP se sont engagés, ensemble, dans une réflexion commune afin d'évoquer les valeurs partagées posant les fondements de nos pratiques professionnelles respectives et de nos actions. Ensemble, nous souhaitons garantir au sein des structures et services de notre association, ces valeurs communes :

- **Accueil**
- **Respect**
- **Non jugement**
- **Empathie**
- **Bienveillance**
- **Bientraitance**
- **Disponibilité**
- **Écoute**
- **Valorisation**

Ces valeurs visent à :

- Garantir un accueil et un accompagnement de qualité de l'enfant et de sa famille,
- garantir les principes fondamentaux partagés au sein de notre Association,
- donner du sens et un sens à nos pratiques professionnelles et à nos attitudes éducatives,
- développer une cohésion, une cohérence et une continuité éducative en direction de l'enfant et de ses parents, au sein des différentes structures et services Petite Enfance et Enfance,
- définir les objectifs et les engagements communs,
- engager de manière perpétuelle une réflexion des équipes pluridisciplinaires fondées sur des valeurs.

Ces valeurs déterminent nos choix éducatifs/pédagogiques et guident nos actions au quotidien. Elles sont le fondement de notre projet éducatif et constitue le cadre d'action de chacun.

C'est ainsi que le projet éducatif permet de définir la vision globale que nous partageons autour de l'éducation en indiquant les principes directeurs de la pratique éducative.

Présentation du service Enfance

Nos structures

L'association CAP gère les accueils périscolaires sur les deux écoles publiques de la ville - groupe scolaire Schuman et groupe scolaire des Peupliers - et sur l'école privée Saint-Joseph.

École Saint-Joseph

- Garderie du matin
- Garderie du soir

Groupe scolaire des Peupliers

- Garderie du matin
- Temps méridien
- Garderie du soir

Groupe scolaire Schuman

- Garderie du matin
- Temps méridien
- Garderie du soir
- Accueil de loisirs du mercredi
- Accueil de loisirs 2-14 ans pendant les vacances

Nos accueils périscolaires

Les garderies périscolaires : ouvertes aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de Saint-André.

- **Le matin** de 7h00 à l'heure d'entrée de classe avec petit déjeuner servi jusque 8h00. Il n'y a pas de garderie du matin le jour de la rentrée scolaire.
- **le soir** avec goûter, de l'heure de sortie de classe ou de l'aide méthodologique au travail en autonomie à 19h00.

Vos notes

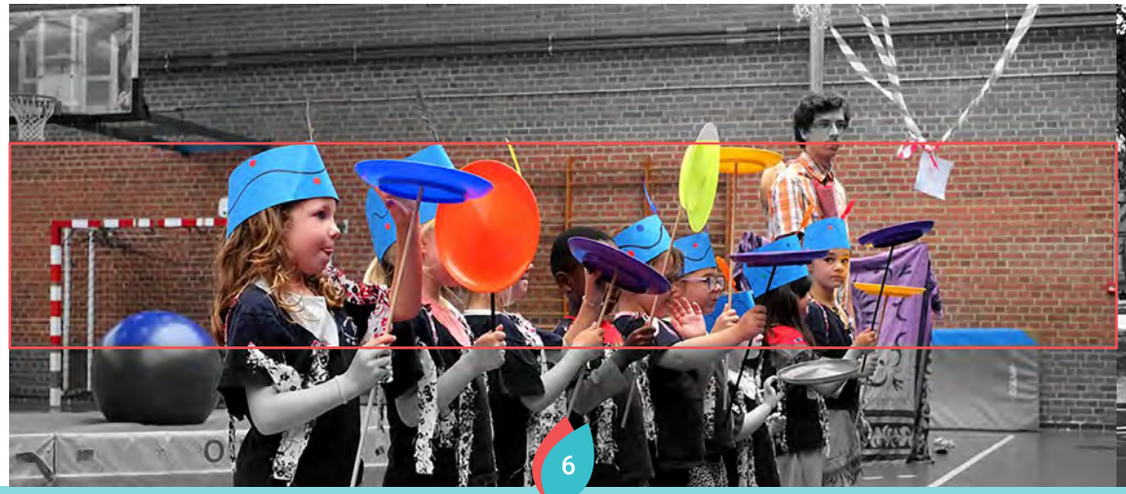

Les lieux d'accueil

Pour les enfants du groupe scolaire « Les Peupliers » - écoles La Fontaine et Camus Sévigné
Salle périscolaire située dans la cour du groupe scolaire (à côté du Dojo) située au :

1 **n°23 avenue des Peupliers à Saint-André.**

Pour les enfants du groupe scolaire Schuman - écoles Desbordes Valmore et Curie-Ferry
Salles de classe situées au rez-de-chaussée de l'école Marie-Curie au :

2 **n°102 rue du Général Leclerc à Saint-André.**

Pour les enfants de l'école Saint-Joseph
Salle périscolaire dans les locaux de l'école située au :

3 **n°127 rue du Général Leclerc à Saint-André.**

Nos accueils extrascolaires

Mercredi
Accueil collectif : de 9h00 à 17h00 avec goûter servi à 16h30 (accueil en 1/2 journée possible).
Garderies : de 7 h à 9h avec petit déjeuner (facultatif) servi jusque 8h15, et de 17h00 à 19h00.

Vacances scolaires
Accueil collectif : de 9h00 à 17h00 (accueil en 1/2 journée possible).
Garderies : de 7h00 à 9h00 (7h30 à 9h00 pour les vacances d'été et Noël) et/ou 17h00 à 19h00 (17h00 à 18h30 pour les vacances d'été et Noël).

Un petit déjeuner (facultatif) est servi jusque 8h15 et un goûter à 16h30.
Seuls les enfants participant à l'accueil collectif peuvent accéder aux garderies et à la restauration. Vos enfants participeront le mercredi aux ateliers de leurs choix (piscine, cuisine, sports, sculpture...) et pendant les vacances à des projets à thème.

Mercredi et vacances scolaires
Salles de l'école Marie-Curie située au :

2 **n°102 rue du Général Leclerc à Saint-André.**

- À l'étage pour les 6/14 ans,
- au rez-de-chaussée pour les 2/6 ans.

Salles de l'école Desbordes Valmore située au :
n°98 rue du Général Leclerc à Saint-André pour les siestes et activités des 2/3 ans.
- Selon les périodes -

Implantation des infrastructures

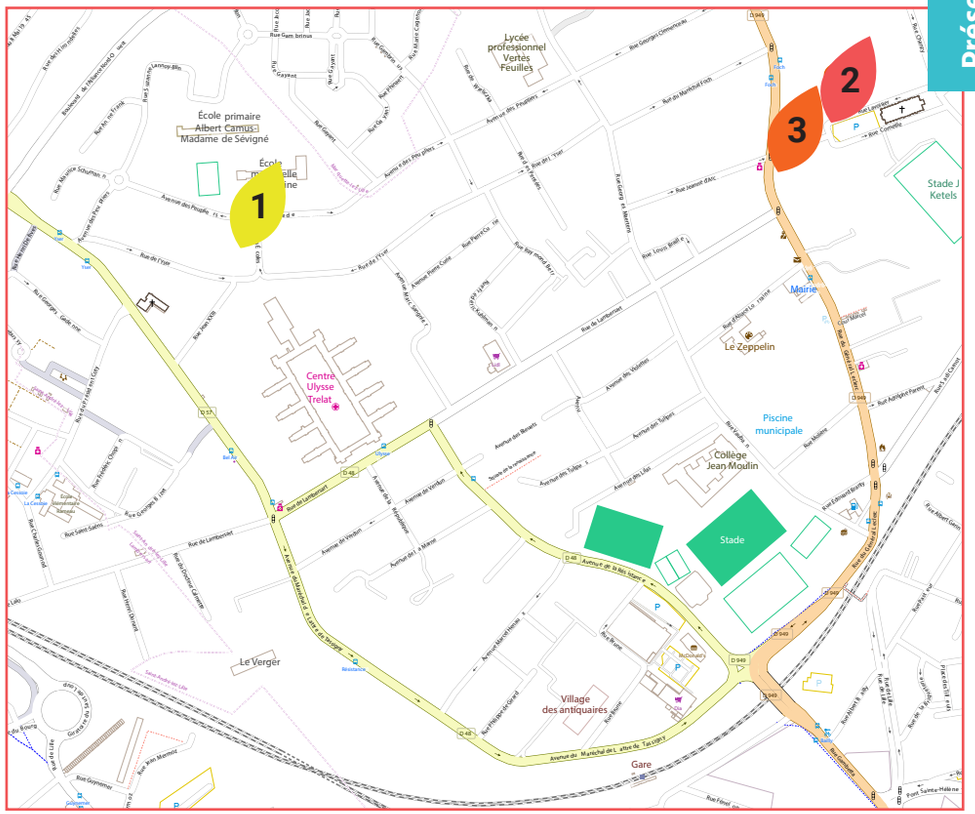

Notre pédagogie

L'animateur est **un clown responsable**. Il fait preuve de bon sens, sait s'adapter aux différentes situations, et sait surtout encadrer et accompagner un groupe d'enfants en vie quotidienne comme en animation en toute sécurité sans oublier la dimension ludique et bienveillante de notre accueil.

Missions

Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs.

Fonctions

- L'animateur est garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants.
- Il est responsable du groupe d'enfants, et est le meneur de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient.
- Il connait et applique la réglementation et législation en vigueur relative aux ACM.

Les 5 fondements de l'éducation bienveillante sont les suivants :

- **Importance de l'enfant** : être bienveillant envers un enfant, c'est répondre à ses besoins physiologiques et affectifs. Cela implique de la part des animateurs une grande disponibilité.
- **Relation de confiance** : la bienveillance implique une relation de confiance avec l'enfant et le respect mutuel.
- **Écoute émotionnelle** : la communication non-violente et l'écoute émotionnelle sont également indispensables pour rester dans la bienveillance. Il est nécessaire d'accueillir toutes les émotions de l'enfant y compris celles qui nous dérangent, comme ses colères, ses peurs ou sa tristesse...
- **Accompagnement respectueux** : il s'agit de permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme (ce qui demande une confiance en ses capacités), de l'accompagner sur son chemin sans l'entraver, ou le pousser.
- **Présence chaleureuse** : il s'agit d'offrir à tout moment une présence chaleureuse et rassurante, inspiratrice de joie de vivre, de confiance et de respect.

Vos notes

Trombinoscope

Coordinateurs pédagogiques du secteur enfance

Dominique Lhermitte

Sophie Homo

Responsables des Accueils de Loisirs (mercredis et vacances)

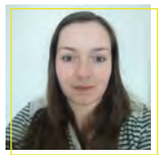
Camille Devigne

Mélanie Lecerf

Sonia Lebeau

Carmela Marchal

Alison Lerouge

Responsables des Accueils Périscolaires

Groupe scolaires des Peupliers

Alison Lerouge
Responsable

Silvy Lambin
Responsable adjointe

Groupe scolaires Schuman

Sonia Lebeau
Responsable

Carmela Marchal
Responsable adjointe

Groupe scolaires Saint Joseph

Mélanie Lecerf
Responsable

Partenaires éducatifs autour des enfants, en pause méridienne

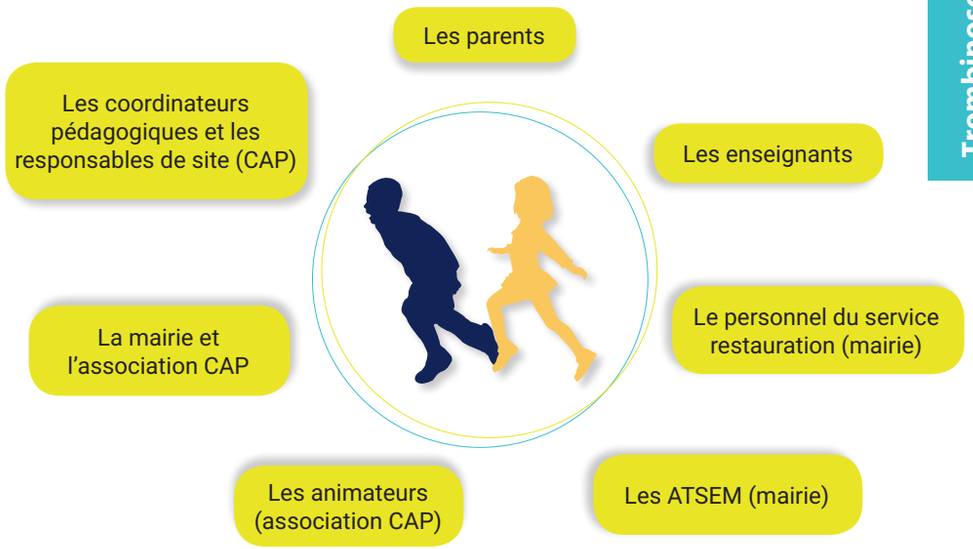

En pause méridienne, entouré d'un personnel disponible, attentif et compétent, l'enfant partage ses émotions, échange ses impressions avec ses camarades de table et les adultes, quelles que soient leurs différences. Accueillir l'enfant et instaurer un climat de confiance sont essentiels pour une bonne convivialité.

Tout personnel, en plus d'une fonction technique, a aussi une fonction relationnelle primordiale pour « **être au service de l'enfant** ». C'est donc surveiller, c'est-à-dire suivre avec attention et veiller à la discipline. C'est aussi éduquer, autrement dit favoriser les apprentissages en fonction des potentialités de chacun. C'est également animer, donner de la vie au groupe de convives et au lieu.

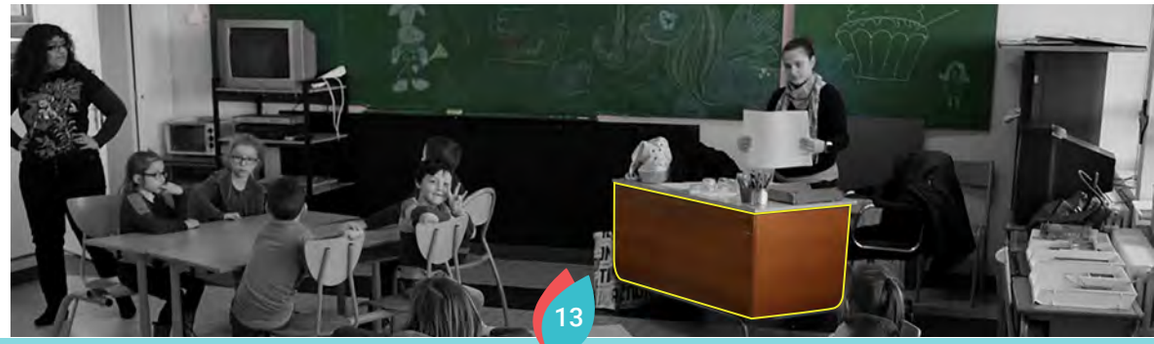

Garderie périscolaire

Nos objectifs

- Aménager des lieux où se mêlent le plaisir, le jeu et le partage dans le respect de nos valeurs.
- Proposer **un lieu de convivialité et de socialisation** que les enfants pourront s'approprier en rencontrant d'autres enfants et adultes avec qui ils vont partager un temps de vie.
- Privilégier **des conditions d'apprentissage à la citoyenneté où l'enfant**, concepteur et acteur de ses loisirs, agit sur son environnement et apprend à vivre en collectivité dans le groupe en prenant en compte la richesse des différences.
- Permettre **de découvrir de nouvelles situations**, d'expérimenter de nouvelles activités de loisirs.

Lieux d'accueil

Salle de garderie au rez-de-chaussée, école Marie-Curie pour Schuman le matin et le soir pour les maternelles et le matin pour les élémentaires, salles 14 et 15 à l'étage du bâtiment Marie-Curie pour les élémentaires le soir.

Salle périscolaire à côté du dojo pour Peupliers le matin et le soir pour les maternelles et le matin pour les élémentaires. Salles du rez-de-chaussée du bâtiment Camus Sévigné pour les élémentaires le soir.

Salle périscolaire à droite du bâtiment en façade de Saint-Joseph (porte blanche accès direct sur rue) le matin et le soir pour les maternelles et les élémentaires.

L'équipe des Peupliers

L'équipe de Saint Joseph

L'équipe de Schuman

Garderies du matin

- **7h00**
  Accueil des enfants - **maternelle et élémentaire**.
  Petit déjeuner proposé à chaque enfant, diverses activités au choix des enfants (jeux de société, lecture, dessin/coloriage, jeux de construction…).

  Les élémentaires de l'école des Peupliers sont décloisonnés à partir de 7h30. Ils rejoignent les salles du rez-de-chaussée du bâtiment Camus Sévigné.
- **8h15**
  Rangement, passage aux toilettes et départ vers la cour de l'école accompagné par les animateurs pour les élémentaires. Les enfants de la maternelle sont déposés directement dans leurs classes par les animateurs.

Garderies du soir

- **À partir de 16h30**
  accueil des enfants aux classes, appel, passage aux toilettes et goûter dans le restaurant scolaire.
- **16h45/17h00**
  retour dans les salles périscolaires et activités diverses au choix des enfants.
- **17h05**
  accueil, goûter des enfants et de l'aide méthodologique.
- **19h00**
  fin du temps de garderie.

NB : Les élémentaires rejoignent les maternels dans leurs salles périscolaires à partir de 18h00 environ.

Vos notes

Temps méridiens

Le temps méridien constitue un temps éducatif et de repos entre deux temps de travail ou d'activité : journée de classe, de centre de loisirs… Il vise avant tout à créer un espace de détente et de bien-être pour les enfants qui bénéficient de la restauration. Il associe des aspects éducatifs durant le repas ainsi que des temps d'animation libres, avant et après le repas. Les activités proposées autour du repas lui-même sont à dominantes sportives, culturelles et artistiques.

Enfant heureux lors de sa pause méridienne

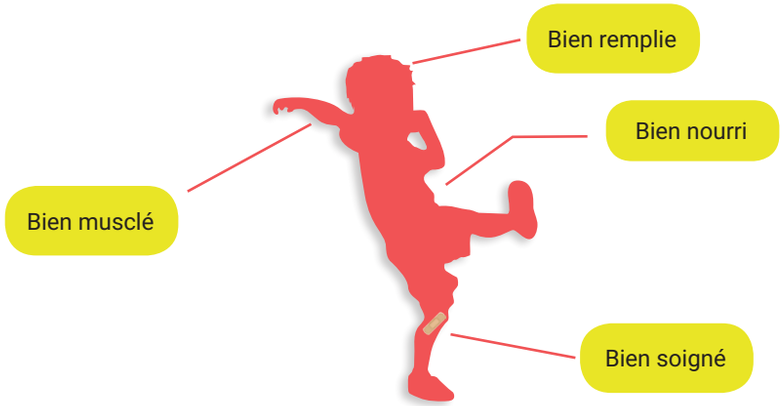

Les partenaires éducatifs que sont les parents, les enseignants, les mairies, les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, les responsables et les personnels de services de restauration s'intéressent de plus en plus à la qualité de ce service, tant les enjeux sociaux, de santé et d'éducation y sont importants.

Temps méridien : une réponse aux besoin fondamentaux de l'enfant

Besoin physiologique

Détente, défoulement, sécurité physique, bonne hygiène et bonne alimentation.

Éducation nutritionnelle et hygiènique

Développement des valeurs sur le plan diététique et gastronomique. Respect des règles d'hygiène.

Besoin psychologique, affectif, humain et social

Sécurité affective, confiance, participation à la vie collective, prise de responsabilité et développement de l'autonomie.

Ensemble pour une pause de qualité

Responsables de terrain
Groupe scolaire Peupliers :
Alison Lerouge et Silvy Lambin
Groupe scolaire Schuman :
Sonia Lebeau et Carmela Marchal

Coordinateurs pédagogiques
Groupe scolaire Peupliers :
Sophie Homo
Groupe scolaire Schuman :
Dominique Lhermitte

Animer, c'est donner de la vie ou du mouvement, c'est donner l'impulsion à un groupe, être à l'origine de l'activité ou la faciliter quand elle est proposée par les enfants, cela suppose de :

- Donner des explications sur le contenu de l'atelier ou sur le projet.
- Favoriser un retour au calme au bon moment.
- Organiser des ateliers, activités, jeux avant et après le repas en faisant preuve de créativité et de dynamisme, en tenant compte du contexte et des différents besoins des enfants, en respectant le choix des enfants (participation ou non – ateliers en semi autonomie ou encadrés).
- Prendre en compte l'avis et les demandes des enfants afin de les valoriser dans la mise en place des différents ateliers et projets.

- **Avant ou après le repas,** les enfants ont un temps libre dédié à la détente, la flânerie, aux jeux de cour ou aux activités encadrées.
- **Selon leurs envies, leurs intérêts et leurs choix,** les enfants peuvent participer à des activités proposées par les animateurs.
- Ils n'ont **aucune obligation d'engagement,** ce choix se fait quotidiennement en fonction de l'humeur du jour.
- **Les activités proposées peuvent évoluer** en fonction de la météo, des demandes et des attentes des enfants ainsi que des compétences des animateurs.

Les activités proposées sur le groupe scolaire Schuman

Sport collectif
Dans la salle de sport Schuman et petits jeux dans la cour.

Activités manuelles et jeux de société
Dans les salles de garderie.

Atelier conte et lecture
Dans la bibliothèque scolaire.

Les activités proposées sur le groupe scolaire Peupliers

Danse et Hip Hop
Dans le dojo le mardi et le jeudi uniquement.

Activités manuelles, jeux de société et coin détente
Dans les salles de garderie.

Jeux collectifs
En extérieur (sport collectif, jeux d'expression, petits jeux,…).

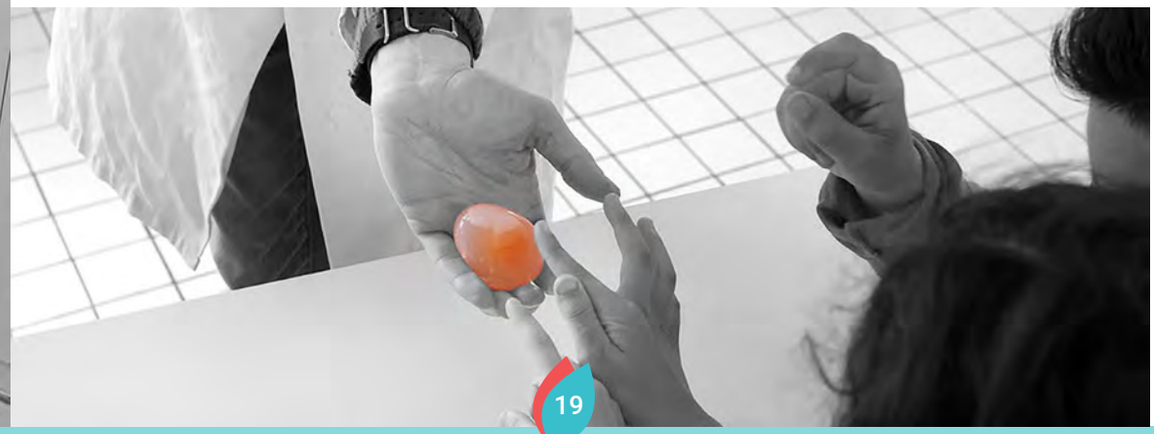

Les accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires

Les emplois du temps

Pour les écoles maternelles Schuman et Peupliers

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

7h00	8h30	11h30	13h30	16h30	19h00
Garderie	Enseignement	Temps méridien	Enseignement	Garderie	

Pour l'école élémentaire des Peupliers

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

7h00	8h30	11h30	13h30	16h30	19h00
Garderie	Enseignement	Temps méridien	Enseignement	Garderie	

Pour l'école élémentaire Schuman

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

7h00	8h30	11h30	13h30	16h30	19h00
Garderie	Enseignement	Temps méridien	Enseignement	Garderie	

- **Mercredi**

7h00	8h45	17h00	19h00
Garderie	Accueil de loisirs	Garderie	

Les accueils de loisirs pour les enfants de 2 à 14 ans, les mercredis et les vacances scolaires, se dérouleront sur le groupe scolaire Schuman.

Les accueils de loisirs fonctionneront toujours de **7h00 à 19h00** (7h30 à 18h30 pendant les vacances de Noël et d'été).

Les enfants de 2/4 ans :

- **7h00/7h30 - 9h30 : accueil et séparation**
  Le rituel d'accueil permet aux parents et enfants de se séparer en douceur. Le parent prend le temps d'échanger et de transmettre aux équipes les informations essentielles concernant son enfant. Ce temps est nécessaire pour se dire au revoir et passer une bonne journée autant pour les enfants que pour les parents.

- **Vers 9h30 : rituel du bonjour et activités**
  Le responsable contrôle le nombre d'enfants présents et rassemble les informations nécessaires relatives à chaque enfant. Les animateurs profitent de ce moment pour rassembler les enfants dont ils sont référents et procède à un petit temps d'accueil collectif dit « **le rituel du bonjour** ».

  Les activités commencent pour les groupes d'enfants.

  Des sorties sont organisées régulièrement.

  Pour tous les enfants, la matinée s'organise en fonction du rythme de chacun, toilettes, jeux d'éveil, petits ateliers…

- **11h15 - 12h30 : à table !**
  L'heure du repas approche, les enfants se préparent pour être emmenés au restaurant scolaire Schuman. Avant de partir, les enfants se lavent les mains, mettent la serviette et s'installent autour de la table.

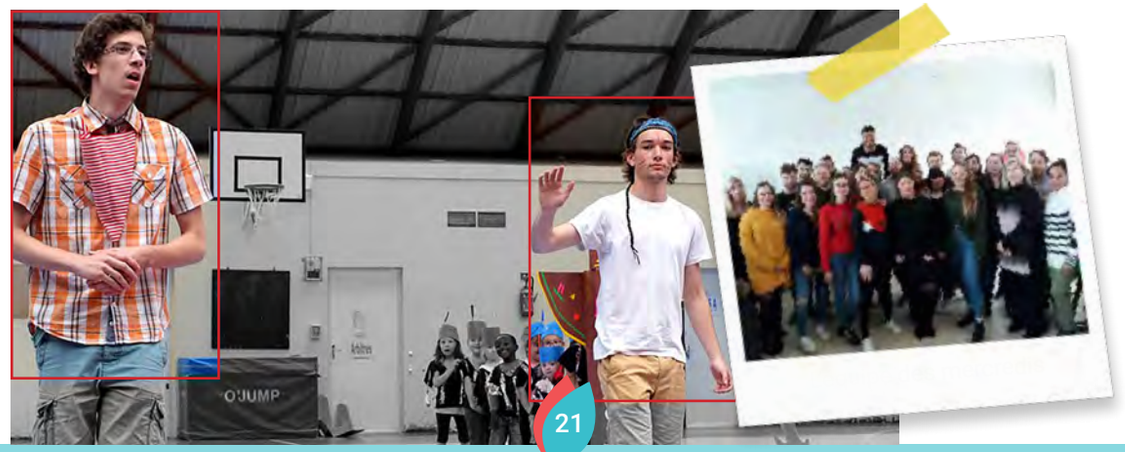

- **12h30 - 15h00 : le temps de repos et le coucher échelonné**
  DLes enfants qui font la sieste se préparent tranquillement à l'endormissement : se laver les mains et le visage, se mettre à l'aise et aller aux toilettes.

  Le rituel de l'endormissement est respecté : doudou, tétine, lit attitré et drap personnel. Les enfants qui ne dorment pas font des activités encadrées par les animateurs.

- **15h00 – 16h00 : réveil échelonné et petites activités**

- **16h00 - 18h30/19h00 : le goûter et départ**
  Le moment du goûter est un moment de partage entre les enfants et l'adulte. Le goûter proposé est adapté à l'âge des enfants. Les retrouvailles entre enfants et parents sont un moment important. Les professionnels prennent le temps de transmettre les informations au sujet de l'enfant.

Pour les enfants, la journée se déroule selon leur rythme.
Leur individualité est préservée au maximum au sein de la collectivité, tout en intégrant doucement les règles de vie commune à notre accueil. C'est ainsi que nous garantissons nos valeurs et gardons à l'esprit l'importance d'une pédagogie bienveillante essentielle au bon développement de l'enfant.

Les enfants de 5 à 14 ans :

- **7h00/7h30 - 8h45** : garderie, jeux libres et petit déjeuner.
- **8h30 - 8h45** : rangement de la garderie.
- **8h45 - 9h15** : accueil des arrivées, appel par tranche d'âge, vérification du listing et passage aux toilettes.
- **9h15 - 9h30** : répartition par groupe puis annonce des activités.
- **9h30 - 11h30** : activités et/ou sorties.
- **11h00 - 11h15** : rangement.
- **11h15** : petite récréation si nécessaire et passage aux toilettes. Le repas se prend au restaurant scolaire Schuman.
- **11h15 - 12h00** : accueil du midi (arrivée et départ éventuels d'enfants).

- **11h30 - 12h30** : repas pour les 5-6 ans.
- **12h00 - 12h45** : repas pour les 7-14 ans.
- **12h45 - 13h30** : passage aux toilettes, temps libre dans la cour Marie-Curie, jeux, repos et détente.
- **13h00 - 13h30** : accueil (arrivée et départ éventuels d'enfants). Appel par tranches d'âge, vérification du listing et passage aux toilettes.
- **13h30** : répartition par groupe puis annonce des activités.
- **14h00** : activités et/ou sortie.
- **16h00** : rangement.
- **16h15** : goûter.
- **17h00** : accueil du soir.
- **17h15** : appel et pointage des enfants en garderie.

Vacances d'été

Le fonctionnement sera le même que pendant les petites vacances scolaires. Cependant, d'une année à l'autre nous serons sans doute amenés à organiser notre accueil de loisirs 2-6 ans au sein des locaux du groupe scolaire des Peupliers. Cela dépendra des différents travaux prévus par les services municipaux au sein des écoles des deux groupes scolaires publics.

Mots Mélés : Vive les copains !

M	E	R	B	U	C	P	E	S	E	S	S	A	L	C
I	S	S	O	E	M	R	R	O	S	L	E	L	A	S
R	E	Y	N	J	E	O	I	I	U	S	L	I	O	E
I	C	S	J	P	R	F	A	R	O	S	G	E	E	C
O	N	T	O	E	C	E	L	S	T	N	E	U	C	N
V	A	E	U	D	R	S	O	N	D	O	R	C	N	A
E	C	M	R	A	E	S	C	I	E	I	E	C	A	L
R	A	E	B	G	D	I	S	A	V	T	I	A	L	L
I	V	E	A	O	I	O	E	P	O	A	R	S	L	I
N	H	M	L	G	C	N	T	O	I	M	D	E	I	E
E	P	H	L	I	I	N	S	C	R	R	N	R	E	V
V	E	T	O	E	A	E	E	A	S	O	E	V	V	N
U	S	Y	N	F	T	L	I	I	O	F	L	I	R	E
O	O	R	N	N	C	S	S	A	P	N	A	C	U	I
S	J	E	V	A	L	M	O	R	E	I	C	E	S	B

ACCUEIL
BALLON
BIENVEILLANCE
BONJOUR
CALENDRIER
CLASSE
COPAINS
DEVOIRS
ENFANT
INFORMATIONS
JEU
JOSEPH
MERCREDI
PEDAGOGIE
PROFESSIONNELS
REGLES
REVOIR
RYTHME
SCOLAIRE
SERVICE
SIESTE
SOIR
SOUVENIR
SURVEILLANCE
SYSTEME
TOUS
VACANCES
VALMORE

Phrase à deviner :

_ _ _ _ _ _ ' _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ !

Mes meilleurs moments CAP

Ici, je raconte un bon moment :

Ici, je colle mes photos :

Mes notes

images et légendes : photos des directrices, page 3 : Bénédicte Ballereau

Pour en savoir plus...

Association Coordination Actions Projets
14 place du Général de Gaulle - 59350 Saint André

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé au public le vendredi.

Tél : 03 20 40 66 05 - fax : 09 59 32 59 98

Association loi 1901 déclarée le 13 mars 1991 (JO du 3 avril) ; n° Siret : 381 953 249 000 38 - Code APE 9499Z.